



La Fédération Française de Tir en quelques repères :

Fédération Olympique délégataire, agréée par le ministre chargé des Sports participant à l'exécution d'une mission de Service Public.

10 disciplines (3 olympiques, 5 mondiales).

Points forts :

- Sport accessible pour tous les types de handicap (utilisation du laser pour le handicap mental).
- Centre National de Tir Sportif en cours à dimension internationale (CNTS Châteauroux Déols).
- Taux de croissance du nombre de licenciés : 32 % sur la dernière olympiade.

Chiffres clés

2015-2016 :
201 000 LICENCIÉS
(18,5% DE PLUS
DE 45 ANS,
10 % DE FEMMES).
1630 CLUBS,
1825 ARBITRES,
3200 FORMATEURS

Politique «DD» de la fédération

La FFTir a choisi, en 2014, une approche transversale intégrant le Développement Durable aux prérogatives de son département développement. Ce dernier prend en compte les priorités ministérielles (santé, valeurs du sport, handicap, féminisation, pratique scolaire, universitaire et dans l'entreprise) pour en faire des leviers de développement pour le Tir Sportif. Le Développement Durable s'intègre naturellement dans cette approche systémique.

La FFTir a identifié les enjeux suivants :

- s'appuyer sur les 3 piliers du développement durable pour orienter les actions à mettre en œuvre.
- valoriser les bonnes pratiques existantes et ancrer les changements sur le long terme.
- communiquer sur une politique de Développement Durable, vecteur de développement pour la pratique.

Gouvernance :

Pour mettre en œuvre une stratégie de Développement Durable ambitieuse mais néanmoins compatible avec la réalité du terrain, différents acteurs sont associés à la réflexion :

- les élus, par le biais des Commissions Nationales Sportives.
- les bénévoles, notamment lors de la mise en place des championnats de France.
- les sportifs.
- les cadres d'État et salariés de la FFTir.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique DD de la fédération (suite)

Orientations de la FFTir en relation avec les 3 piliers du développement durable :

Pilier social :

- Mieux prendre en compte les publics les plus éloignés de la pratique (jeunes, personnes en situation de handicap, femmes, scolaires et universitaires).
- Développer un Tir Sportif vecteur de santé pour ses pratiquants.
- Faire vivre les valeurs du sport notamment grâce au dispositif « Cibles Couleurs ».

Pilier environnemental :

- Réduire l'impact environnemental lié à la pratique (plomb, munitions, consommables, nuisances sonores...).
- Prendre en compte le Développement Durable dans la politique d'équipement permettant d'absorber l'augmentation de licenciés.

Pilier économique :

- Faire prendre conscience que le Développement Durable peut être source de richesse.

Communication :

- Valoriser les actions par une signalétique spécifique et adaptée.
- Mettre en place des actions ou plans d'actions de DD.

Actions réalisées

Environnement :

État des lieux :

- Mise en place d'une enquête transport sur le championnat de France 10 mètres pour recenser les pratiques en matière de transport.
- Recensement des bonnes pratiques dans les clubs de Tir Sportif sur une ligue pilote - Languedoc-Roussillon - (tri sélectif, récupération du plomb, lutte contre les nuisances sonores, politique en matière de transport...).

Centre National de Tir Sportif :

- Prise en compte du développement durable dans le projet de construction du Centre National de Tir sportif : respect des règles environnementales en vigueur.

Compétitions nationales :

- Mise en place du tri sélectif.
- Collecte de bouchons en partenariat avec l'association Bouchons d'Amour.
- Communication en lien avec la santé, l'environnement.
- Utilisation de verres réutilisables type « ecocup ».

Social :

- Déclinaison du plan « Citoyens du sport ».
- Ajout de contenus liés aux valeurs et qualités du dispositif « Cibles Couleurs » dans les manuels de formateurs.
- Actions de sensibilisation pour l'investissement des jeunes : mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'arbitrage, convocation des arbitres jeunes sur le Centre de Formation Écoles de Tir.
- Formation des encadrants à l'accueil des publics en situation de handicap.
- Mise en place d'actions communes FFHandisport / FFTir, sur le haut niveau.

Actions réalisées (suite)

Économie :

- Signature de cahiers des charges pour l'organisation des compétitions nationales garantissant aux comités d'organisation locaux au minimum un équilibre économique, voir une plus-value permettant des investissements sur les installations.

Communication :

- Création d'un espace dédié au Développement Durable sur le site Internet de la FFTir : <http://www.fftir.org/fr/accueil>
- Création d'un logo spécifique symbolisant l'engagement de la FFTir dans une démarche éco-citoyenne.
- Communication sur l'obtention du label Développement Durable du CNOSE.

Actions en cours

- Décliner un plan d'action « Développement Durable » sur la prochaine olympiade.
- Faire vivre l'espace de partage d'expériences sur le site Internet de la FFTir.
- Continuer la demande de label du CNOSE en améliorant la démarche d'une manifestation à l'autre.
- Développer des actions pour la mise en place d'un championnat de France Écoles de Tir pour les jeunes organisé par les jeunes.
- Mise à jour du manuel des installations de Tir Sportif en prenant en compte la démarche de Développement Durable.
- Bilan diagnostic de la féminisation dans le Tir Sportif.

